

QUALITES REQUISES

La section est accessible à tous les profils de germanistes (LV1, LV2, bilangue ...)

- **Motivé**

L'élève candidat doit montrer un intérêt manifeste pour la langue vivante allemande et pour l'étude de la littérature et de la civilisation du monde germanophone.

- **Bon niveau général**

Notamment un bon niveau en langue et en histoire-géographie mais aussi dans les autres matières.

- **Autonome et travailleur**

Une aptitude certaine à se prendre en charge, à s'organiser, à travailler avec efficacité et persévérance.

ADMISSION

Une commission regroupant les professeurs de la section et présidée par le Chef d'établissement examine et classe les candidatures. L'équipe pédagogique se réserve la possibilité d'un entretien complémentaire pour compléter les informations du dossier. Elle informe, en mai, les familles et les établissements qui confirment leur candidature lors de la procédure académique AFFELNET en juin.

Madame la Directrice Académique prononce les affectations en juin.

PROCEDURE D'AFFECTATION

Le dossier de candidature est à retirer au collège ou téléchargeable sur le site internet du lycée

Un environnement propice
à toutes les réussites



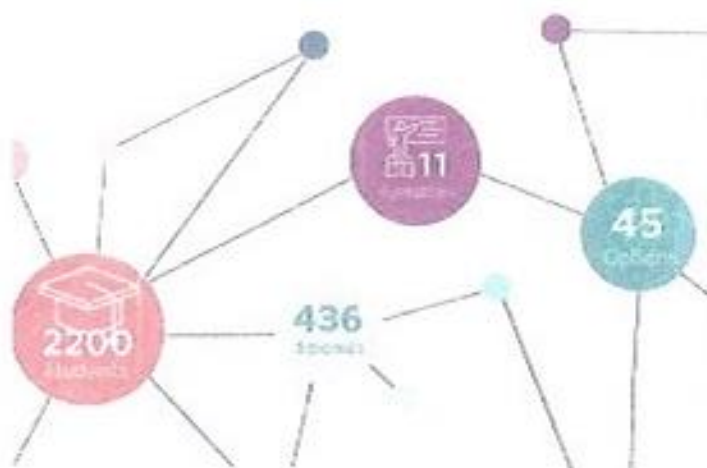
lycée
FLAUBERT

1 rue Albert Dupuis
76044 ROUEN Cedex

02 35 12 88 88

ce.0760096s@ac-normandie.fr

www.lycee-flaubert-rouen.fr



lycée
FLAUBERT
ROUEN

Section **AB** **AC**

abi
bac



Erasmus+

La Section AB AC

OBJECTIFS de la SECTION ABIBAC

L'ABIBAC est un examen unique qui permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de son équivalent allemand (ABITUR). Il donne accès :

- de plein droit aux universités françaises et allemandes,
- aux études en double cursus de l'Université Franco-Allemande (UFA) ; 186 cursus bi et trinationaux,

C'est un atout pour intégrer :

- Science Po par la nouvelle procédure d'admission et de sélection (réforme 2021).
- Les concours des IEP de Province,
- Les classes préparatoires aux grandes écoles.

BACCALAUREAT

Dans le cadre de la réforme, l'enseignement ABIBAC est considéré comme une section spécifique et s'apparente à un enseignement optionnel de 3 heures au même titre que les Arts Plastiques, une LV3 ou théâtre.

CURSUS

Le cursus repose sur deux disciplines : d'une part l'allemand (langue et littérature), et d'autre part l'histoire-géographie, enseignement dispensé uniquement en allemand.

Les deux objectifs de l'enseignement spécifique de l'allemand en section ABIBAC sont l'aptitude à communiquer (niveau B2-C1 du CERCL) avec une maîtrise élevée de l'allemand et une bonne connaissance de la culture et de la civilisation des pays germanophones. Les grandes œuvres littéraires et les textes d'actualité trouvent naturellement leur place dans l'enseignement. L'accent est mis assez vite sur la lecture, d'abord de textes brefs - nouvelles, poèmes - puis d'œuvres complètes plus longues.

HORAIRES

Les matières enseignées dans la section et les horaires sont les enseignements d'une classe de seconde, de première ou de terminale de la série générale sauf :

LVA allemand : 3h00

Littérature en allemand : 3h00

Histoire Géographie EMC en allemand : 4h30

Compte-tenu de la lourdeur de l'emploi du temps, les élèves de la section ABIBAC ne peuvent pas suivre d'enseignement facultatif (sauf Mathématiques expert ou complémentaire en terminale)

L'EXAMEN actuel

Les candidats à l'option ABIBAC du baccalauréat subissent les épreuves du baccalauréat des enseignements de spécialité qu'ils auront choisis, ainsi que les épreuves d'ABIBAC (langue vivante A, histoire-géographie et littérature allemande) : une épreuve écrite en Histoire-Géographie et en allemand (*littérature ou civilisation, au choix*).

Ils passent également une épreuve orale d'allemand.

LES DIPLOMES

BACCALAUREAT et ABITUR

Il est nécessaire d'obtenir le baccalauréat pour obtenir l'Abitur.

En revanche, échouer aux épreuves spécifiques de l'Abitur n'empêche pas d'obtenir le baccalauréat.

RECRUTEMENT - INTERNAT

Cette section étant à recrutement académique, les élèves dont le domicile est trop éloigné du lycée peuvent bénéficier d'un hébergement en internat.